

ON NE PEUT RIEN CONTRE LA PLUIE MAIS ON PEUT SE PROTEGER

AVEC UN BON PARAPLUIE !!!

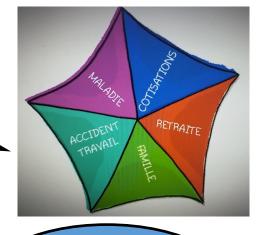




La Sécurité Sociale c'est un grand parapluie créé après la seconde guerre mondiale. Le Conseil National de la Résistance s'est dit que nous avions **tous le droit de nous couvrir**

Le Parapluie de la Sécurité Sociale a 5 branches qui permettent chacune de se protéger d'un risque spécifique : **Maladie**,

Cotisations, Retraite, Famille, Accident du travail.







C'est un régime par répartition car les efforts sont consentis par les salariés, les patrons et l'état en fonction de leurs moyens en d'autres termes,

Sans la Sécu c'est chacun pour soi ! Les plus riches n'en ont rien à cirer car ils ont « la thune » pour se protéger et ceux qui n'ont rien y laisseraient leur vie !

De petits malins veulent recourir à la retraite par capitalisation et placer l'argent sur les marchés financiers afin d'enrichir les



La sécurité Sociale appartient bien aux travailleurs suivant le principe de « celui qui paye, gère », elle est le fruit du travail produit par les salariés et la cotisation sociale est un salaire mis en commun qui alimente un flux de dépenses permanents en lien avec les aléas de la vie.

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) sera voté à l'automne 2023.





« La Sécurité sociale est la seule création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens. Faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières. Ce que nous refusons. ». Ambroise CROIZAT.

« Ne parlez pas d'acquis sociaux, dites conquis car rien n'est jamais acquis. Le patronat ne désarme jamais ! » Ambroise CROIZAT.

« Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de la Sécurité sociale soit mis en péril. Nous défendrons à en perdre la vie et avec la plus grande énergie cette loi humaine et de progrès ». Ambroise CROIZAT.

« La mise en place d'un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État, de la naissance à la mort. » Ambroise CROIZAT.

« L'ambition est d'assurer le bien être de tous de la naissance à la mort. De faire enfin de la vie autre chose qu'une charge ou un calvaire... Ce que la Sécurité Sociale donne aux travailleurs et à leur famille ne résulte pas de la compassion ou de la charité, elle est un droit profond de la nature humaine. Elle sera, nous en sommes sûrs, d'une portée considérable à long terme » Ambroise CROIZAT.

Ambroise CROIZAT (1901-1951), Secrétaire Général Métallurgiste CGT, Ministre Communiste du Travail et de la Sécurité Sociale (1945-1947).



Nous lui devons:

- La Sécurité Sociale,
- La retraite par répartition,
- Les comités d'entreprise,
- Les conventions collectives,
- La règlementation sur les heures supplémentaires,
- La médecine du travail.